

**ON NE DONNERA PAS SUITE À L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
DE LA DÉCHARGE DE RICHMOND**

TORONTO – Sans que l'on s'y attende, Waste Management of Canada Corporation a décidé de retirer l'évaluation environnementale concernant l'agrandissement de la décharge de Richmond.

La décision de la société fait suite à l'examen gouvernemental récent qui a estimé que l'entreprise proposée ne devait pas être approuvée à cause des inquiétudes concernant la santé publique et l'environnement formulées par le ministère, l'équipe ayant mené l'examen gouvernemental, les Mohawks de la baie de Quinte et le public.

La décharge de Richmond se situe dans un environnement complexe où la zone située sous la surface contient des réserves d'eau souterraine servant d'eau potable aux résidents de la région. Ces réserves d'eau risquent fortement d'être contaminées. L'examen du ministère de l'Environnement a trouvé que l'évaluation environnementale avait négligé de :

- fournir un moyen viable de collecter le lixiviat pour protéger l'eau;
- décrire adéquatement les conditions de base de l'eau souterraine;
- fournir suffisamment d'information pour déterminer si le projet pouvait être réalisé sans avoir de répercussions graves sur l'environnement extérieur à la décharge.

La décision de la société de retirer son évaluation environnementale est autorisée en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales*.

« Ma priorité absolue est de protéger l'environnement, a déclaré Laurel Broten, ministre de l'Environnement. La *Loi sur les évaluations environnementales* m'autorise à imposer des conditions au retrait. J'examinerai des conditions possibles en tenant compte des considérations liées à l'environnement et à la santé publique. »

– 30 –

**Renseignements pour les médias :**

John Steele, ministère de l'Environnement  
416 314-6666

**Renseignements pour le grand public :**

416 325-4000 ou 1 800 565-4923/ [www.ene.gov.on.ca](http://www.ene.gov.on.ca)

*Also available in English.*